

Processus de candidature pour le CCC

Le programme du CCC est ouvert à tous les Canadiens âgés de 18 à 30 ans. Peu importe de quelle communauté ou de quel milieu vous venez, nous voulons que vous vous impliquiez! Il n'y a pas d'exigences en matière de formation non plus. Le programme du CCC vise à offrir une nouvelle opportunité passionnante aux jeunes Canadiens à la recherche d'une expérience enrichissante, susceptible d'améliorer leurs chances de réussite à l'avenir. Une attention particulière sera accordée aux jeunes qui parlent les deux langues officielles, ainsi qu'aux jeunes d'origine autochtone ou aux nouveaux arrivants dans notre pays. Que vous soyez bien familiarisé avec la conservation ou que vous ayez très peu d'expérience dans ce domaine, ce programme est fait pour vous!

Ce programme offre une expérience unique, qui comprend une expédition en milieu naturel et des occasions d'en apprendre davantage sur la création et la restauration d'habitats, la gestion de la faune et/ou la science de l'environnement, l'éducation et la sensibilisation du public dans le cadre de la partie travaux sur le terrain du programme. Les jeunes sont en mesure d'appliquer leurs nouvelles compétences et connaissances à la mise en œuvre d'un projet de service dans leur communauté d'origine, dans le cadre de la phase finale du projet.

Admissibilité : Pour être admissibles à ce programme, les candidats doivent être citoyens canadiens, résidents permanents ou avoir obtenu le statut de réfugié au Canada.

Une fois les candidatures reçues, les étapes ci-dessous seront suivies :

Étape 1 : Les administrateurs du programme du CCC examineront avec diligence toutes les candidatures reçues pour chaque future cohorte. Seuls les candidats sélectionnés pour passer aux étapes suivantes du processus de candidature seront contactés.

Étape 2 : Les candidats sélectionnés pour passer aux étapes suivantes en seront avisés. Cette notification comprendra un bref questionnaire et un formulaire médical à remplir par les candidats.

Étape 3 : À ce stade, certains candidats seront sélectionnés pour une entrevue officielle. Une fois toutes les entrevues terminées, les administrateurs du programme du CCC sélectionneront les candidats retenus, qui en seront avisés, et des informations supplémentaires leur seront envoyées.

Remarque : Aux étapes 2 et 3, les candidats non retenus seront avisés.

Droit de refus – Le CCC a le droit de refuser un candidat qui est, ou qui devient, physiquement ou mentalement incapable de satisfaire aux exigences d'un voyage ou dont l'état de santé présente un risque pour la sécurité.